



Victime d'un braquage a main armé

Par **chris et lucas**, le **21/09/2013** à **12:29**

Bonjour,mercredi j'ai été menacé par une arme lors d'un braquage,j'ai été transporté dans un hopital en état de choc,depuis 3 jours ma tension n'est toujours pas retombée,j'ai un AT de 5 jours et mon médecin envisage de me faire reprendre.je dors par épisode,ne mange presque plus,n'ai plus envie de rien,et envoi promener tout le monde,bref je ne me sens pas encore en état de reprendre,puis je contester la décision de reprise de mon medecin ?ai je droit a une aide?merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **21/09/2013** à **15:38**

Bonjour,

Je présume que vous voulez parler d'un arrêt de travail de 5 jours...

Ce n'est pas vraiment votre médecin qui décide la reprise du travail mais lui qui apprécie si votre état de santé nécessite la prescription d'une prolongation ou pas mais il est étonnant si vous lui expliquez ce que vous ressentez qu'il ne vous l'accorde pas...

Il existe des psychologues spécialisés pour ce genre de situation et vous pourriez demande que l'on vous fixe un rendez-vous auprès du Médecin du Travail pour décider de votre aptitude...

Par **mariamlabelle**, le **21/09/2013** à **19:29**

Mme/Mr ,obtenez vos prêt d'argent entre particulier en 24h je dispose d'un capital qui servira à octroyer des prêts d'argent entre particulier à court et long terme allant de 1000€ à 150.000. 000€ à toute personne sérieuses voulant de ce prêt. 2% d'intérêt l'an selon la somme prêté Vous pouvez rembourser sur 3 à 50 ans maximum selon la somme prêté. C'est à vous de voir pour les mensualités.N'hésitez donc pas a me contactez au plus vite possible par mail: melaniechavrance12@outlook.f si vous êtes dans le besoin d'argent.

Par **P.M.**, le **21/09/2013** à **19:40**

Bonjour,

Arnaque à fuir...